

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

30 juin 2021

FNB ingénieurs d'obligations de base Manuvie

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels ou intermédiaires du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels ou intermédiaires, sur demande et sans frais, en composant le 1 877 426-9991, en écrivant à Gestion de placements Manuvie limitée, 200 Bloor Street East, North Tower, Toronto (Ontario) M4W 1E5, ou en visitant notre site Web, à gpmanuvie.ca, ou celui de SEDAR, à sedar.com. Des exemplaires du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds peuvent aussi être obtenus sans frais en utilisant l'une des façons susmentionnées. Vous pouvez aussi communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds renferme certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds, à l'exception des données passées, qui porte sur des activités ou des événements qui, selon le conseiller en valeurs, devraient ou pourraient se produire à l'avenir, y compris toute opinion sur le rendement financier prévu, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « s'attendre à » et autres expressions analogues caractérisent les déclarations prospectives. Ces déclarations comportent différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le

rendement financier réel diffère considérablement du rendement prévu ou des autres attentes formulées aux présentes. Le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale. Le conseiller en valeurs n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, à moins que la loi sur les valeurs mobilières ne l'exige. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris toute opinion, sont fondées sur des sources réputées fiables, mais rien ne garantit qu'elles sont à jour, exactes ou complètes. Elles sont fournies à titre d'information et pourraient être modifiées sans préavis.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Gestion de placements Manuvie limitée (« GP Manuvie limitée » ou le « gestionnaire ») est le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») du FNB ingénieux d'obligations de base Manuvie (le « Fonds »).

Ce rapport présente les opinions du conseiller en valeurs au 30 juin 2021 et ne vise pas à donner des conseils de nature juridique, comptable ou fiscale, ou portant sur des placements particuliers. Les points de vue, les titres en portefeuille et la répartition peuvent avoir changé après cette date. Pour obtenir des renseignements à jour sur les fonds, veuillez téléphoner au 1 877 426-9991 ou visiter notre site Web à gpmanuvie.ca.

Résultats

Puisque le Fonds existe depuis moins de un an, aucune donnée sur le rendement ne peut être publiée.

L'actif net du Fonds a augmenté pour s'établir à 6,0 millions de dollars au cours de la période de six mois close le 30 juin 2021 (la « période »), alors qu'il était de 3,8 millions de dollars à la fin de décembre 2020. Cette augmentation s'explique principalement par les ventes nettes positives au cours de la période.

Événements récents

Bien que l'administration des vaccins et la transmission de la COVID-19 demeurent les principaux risques pour la réouverture très attendue de l'économie mondiale, la pandémie ne sera plus le facteur macroéconomique le plus important dans les prochains mois, d'après le conseiller en valeurs. L'économie canadienne est en voie de connaître un deuxième semestre vigoureux, mais un ralentissement du déploiement des vaccins pourrait retarder légèrement la reprise au pays. La Banque du Canada a harmonisé sa politique monétaire avec la vitesse d'administration des vaccins, suggérant ainsi que la normalisation de la politique monétaire pourrait prendre plus de temps. Cependant, la réponse budgétaire du Canada est plus musclée que celle des autres pays développés, et les mesures devraient être maintenues tout au long de 2021. Ce maintien des mesures devrait soutenir l'économie de façon significative, selon le conseiller en valeurs, en particulier le marché de l'emploi au Canada. Le conseiller en valeurs continue de considérer les pressions inflationnistes persistantes comme l'un des plus grands risques dans le contexte actuel.

Selon le conseiller en valeurs, le marché des titres à revenu fixe pourrait connaître une certaine volatilité si la courbe de rendement continue de s'accroître progressivement. Les titres à revenu fixe canadiens pourraient devenir légèrement plus attrayants que les titres à revenu fixe américains si le dollar canadien se raffermir par rapport au dollar américain, et les titres à revenu fixe de sociétés canadiennes pourraient offrir un rendement total modérément supérieur à celui de leurs équivalents américains. Le conseiller en valeurs s'attend à ce

que les écarts de taux s'élargissent à mesure que la politique se normalise au deuxième semestre.

Opérations avec des parties liées

Gestionnaire et conseiller en valeurs

GP Manuvie limitée, une filiale indirecte entièrement détenue par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, est le gestionnaire du Fonds. GP Manuvie limitée assure la gestion de l'ensemble des activités du Fonds et en assume la responsabilité, et fournit au Fonds des services d'administration, dont la communication de la valeur liquidative du Fonds et de ses parts, la préparation de tous les documents de placement du Fonds et tous les services liés à l'émission et au rachat des parts du Fonds. De temps à autre, GP Manuvie limitée peut, au nom du Fonds, conclure des opérations ou des ententes avec d'autres membres du groupe de sociétés de Manuvie ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Fonds, ou conclure des opérations ou des ententes qui les concernent.

Le conseiller en valeurs est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, il prend des décisions de placement de même que des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris toutes les dispositions nécessaires relatives aux ententes de courtage. Les honoraires pour ces services de gestion de placements font partie des frais de gestion.

Le Fonds a payé des frais de gestion d'environ 4 000 \$ (déduction faite de la TVH) pour la période. Pour obtenir plus de renseignements sur le calcul des frais de gestion, veuillez vous reporter à la rubrique *Frais de gestion* du présent document.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le Fonds. Ils ont pour objet de vous aider à comprendre le rendement du Fonds au cours de la période et pour chacun des cinq derniers exercices ou pour les périodes depuis la création du Fonds si elles sont plus courtes. Les tableaux qui suivent présentent les données pour la période intermédiaire close le 30 juin 2021 et pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque exercice, ou de la date de création au 31 décembre pour la première période suivant la création, sauf indication contraire.

Actif net par part du Fonds⁽¹⁾ (\$)**Parts ordinaires**

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actif net au début de la période	10,06	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :		
Total des revenus	0,14	0,03
Total des charges	(0,01)	0,00
Gains (pertes) réalisés de la période	(0,13)	0,00
Gains (pertes) latents de la période	(0,10)	0,06
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	(0,10)	0,09
Distributions :		
Revenu (hors dividendes)	0,12	0,01
Dividendes	0,00	0,00
Gains en capital	0,00	0,00
Remboursement de capital	0,00	0,00
Distributions totales de la période⁽³⁾	0,12	0,01
Actif net à la fin de la période	9,61	10,06

⁽¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers intermédiaires non audités pour la période et des états financiers annuels audités du Fonds.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

Parts ordinaires

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	6 006	3 773
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	625	375
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	0,24	0,25
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,27	0,33
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,00	0,00
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	86,04	21,50
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	9,61	10,06
Cours de clôture – Parts de FNB ⁽⁵⁾ (\$)	9,63	9,99

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges de la période indiquée (exception faite des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille), et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le Fonds calcule son RFG conformément aux exigences réglementaires. Le RFG ne tient pas compte des frais d'exploitation qui ont fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire, et auxquels il peut à son gré renoncer en tout temps, sans donner de préavis. Le RFG pour la période close le 30 juin 2021 est annualisé sur six mois et peut changer en raison des fluctuations de la valeur liquidative moyenne du Fonds et des modifications des frais imputés au Fonds pendant le reste de l'exercice. Il peut différer du RFG final pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

⁽³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁽⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital impossibles au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

⁽⁵⁾ Les cours de clôture des parts ordinaires correspondent à ceux de la dernière transaction les 30 juin 2021 et 16 décembre 2020.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, paie les services de gestion de placements du conseiller en valeurs ainsi que les frais de courtage aux courtiers inscrits, et s'assure que tous les autres services administratifs requis sont fournis au Fonds. Les autres services administratifs comprennent la commercialisation, la publicité, le développement des produits, les technologies de

l'information et les services commerciaux de nature générale. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion, qui sont fondés sur la valeur liquidative de chaque série du Fonds le jour de bourse précédent, calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le tableau ci-après présente, sous forme de pourcentage des frais de gestion, les frais payés à même les frais de gestion pour les parts du Fonds.

Parts	<u>Frais payés à même les frais de gestion (%)</u>		
	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier	Gestion de placements, administration et autres
Parts ordinaires	0,22	s. o.	100,00

Rendement passé

Puisque le Fonds existe depuis moins de 12 mois, cette information n'est pas disponible.

Aperçu du portefeuille

Répartition de l'actif (%)

Obligations	97,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1
Autres actifs moins les passifs	0,3
Total	100,0

Répartition sectorielle (%)

Obligations de sociétés	35,6
Obligations provinciales	34,8
Obligations fédérales	24,3
Obligations municipales	2,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1
Autres actifs moins les passifs	0,3
Total	100,0

Répartition géographique (%)

Canada	95,8
États-Unis	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1
Autres actifs moins les passifs	0,3
Total	100,0

Les 25 principaux titres en portefeuille*

Émetteur	% de la valeur liquidative
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,55 %, 15 mars 2025	6,5
Obligations du gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 ^{er} déc. 2051	4,2
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2027	3,3
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	2,9
Banque Nationale du Canada, 3,18 %, 1 ^{er} févr. 2028, OTV	2,6
Province de l'Ontario, 2,70 %, 2 juin 2029	2,5
Obligations du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 ^{er} déc. 2030	2,5
Fonds de placement immobilier H&R, 3,37 %, 30 janv. 2024	2,5
Province de l'Ontario, 1,95 %, 27 janv. 2023	2,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15 déc. 2025	1,9
Province de l'Alberta, 2,55 %, 15 déc. 2022	1,9
Air Lease Corp., 2,63 %, 5 déc. 2024	1,8
Province de l'Ontario, 4,60 %, 2 juin 2039	1,8
Province du Nouveau-Brunswick, 4,80 %, 26 sept. 2039	1,7
Province de Québec, 5,00 %, 1 ^{er} déc. 2041	1,7
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 3,00 %, 2 juin 2026	1,7
Province de l'Alberta, 2,55 %, 1 ^{er} juin 2027	1,6
Province de l'Alberta, 2,35 %, 1 ^{er} juin 2025	1,5
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,58 %, 30 mars 2027	1,5
CPPIB Capital, Inc., 3,00 %, 15 juin 2028	1,5
Province du Nouveau-Brunswick, 2,60 %, 14 août 2026	1,5
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,30 %, 2 juin 2025	1,4
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,65 %, 15 mars 2028	1,4
CU, Inc., 4,72 %, 9 sept. 2043	1,2
Total	55,6

* Tous les titres sont en date du 30 juin 2021. Les titres peuvent différer après cette date. Si le Fonds détient moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Vous pouvez obtenir des mises à jour trimestrielles en téléphonant au 1 877 426-9991 ou en visitant notre site Web à gpmanuvie.ca.

gpmanuvie.ca

Des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux placements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire les aperçus du FNB ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements globaux annuels composés dégagés antérieurement par les fonds et tiennent compte des variations de la valeur unitaire des titres ainsi que du réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution ou d'autres frais accessoires ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les FNB Manuvie sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé, et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

32151722F 08/21